



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services bancaires

Question écrite n° 71104

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les difficultés rencontrées par les Français pour changer d'établissement bancaire. Le taux de mobilité des comptes bancaires en France reste très faible à 3,3 % alors que la moyenne européenne se situe autour de 10 %. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'analyse qu'il fait de la situation et les mesures qu'il entend prendre afin de mettre en place un système de portabilité du compte bancaire ou, à défaut, un mécanisme de redirection automatique des opérations bancaires à l'adresse des organismes débiteurs et créditeurs de chaque client qui souhaiterait changer de banque.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71104

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10439

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)